Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 57 (1978)

Artikel: Trouvaille constantinienne au cabinet des médailles de Lausanne

Autor: Huvelin, H. / Brenot, C. / Callu, J.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174373

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

H. HUVELIN, C. BRENOT ET J.P. CALLU

TROUVAILLE CONSTANTINIENNE AU CABINET DES MÉDAILLES DE LAUSANNE

(Villars-sous-Jens)

En 1973, Me C. Martin indiquait qu'était déposée au Cabinet des Médailles de Lausanne «une trouvaille de plusieurs centaines de pièces du règne de Constantin et de ses fils» [1]. Il nous a paru intéressant de mieux connaître cet ensemble et nous le faisons aujourd'hui, grâce à la générosité de son «découvreur».

Etablie par ateliers et tranches chronologiques [2], la composition est la suivante:

Ateliers	avant 310	310–313	après 313	Total
Londres	2	62	135	199
Trèves	1	49	199	249
Lyon	1	73	45	119
Arles			56	56
Ticinum		6		6
Rome		1		1
Ostie		6		6
Imitation			1	1
Indéterminés		2	3	5
Total	4	199	439	642

Le commentaire est à axer autour de deux questions simples [3]. Où et quand? A dire vrai, la première de ces interrogations peut paraître inutile, puisque selon des renseignements connus ultérieurement, le dépôt proviendrait de Villars-sous-Yens, district de Morges, dans le canton de Vaud. Pourtant, à notre sens, le problème n'est pas pour autant définitivement tranché et comme nous y invitent d'autres parallèles – nous pensons aux trésors de Canakkalé ou de Délos [4] – il convient parfois de distinguer les endroits où, d'une part des monnaies ont été enfouies, de l'autre, ont été rassem-

[1] C. Martin, Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud, Lausanne, 1973, p. 33.

[2] Classement du RIC, avec deux modifications: inclusion de la série SF/PLG dans le groupe au $^1/_{72}$ de livre; partage de */PLN entre $^1/_{72}$ et $^1/_{96}$.

[3] On ne relève que trois monnaies inédites, deux à Trèves: no 363, titulature CONSTANTINVS AVG et no 535, Soleil de face (le même coin de revers a été employé pour le no 712 du trésor de Gaule III cf. infra n 19, p. 34), une de Ticinum: no 635, buste lauré et drapé (E). Pl. 58.

[4] H. G. Pflaum et P. Bastien, La trouvaille de Canakkalé (Turquie), Wetteren, 1969; Journ. Int. d'Arch. Num., 12, 1910, p. 153–193.

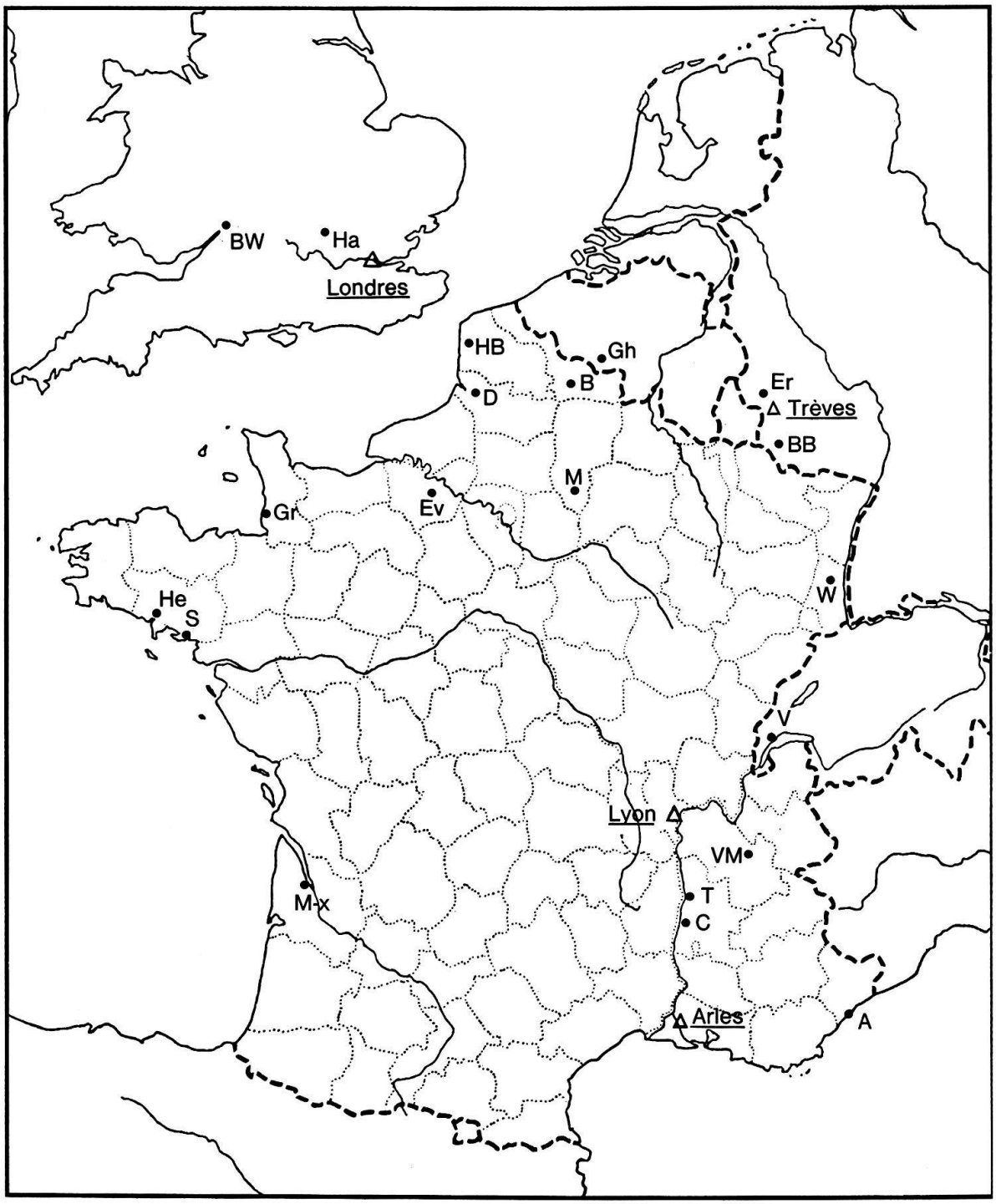

A (Antibes) B Boursies BB Bliesmengen-Bolchen BW Bouston-on-the-Water C Chavannes D Domqueur Er Erdorf Ev Evreux Gh Ghlin Gr Granville Hambleden HB Hames Boucron He Hennebont M Marchais M-x (Margaux) S Sarzeau T Tain l'Hermitage V Villars-sous-Yens VM (St-Vincent de Mercuzes) W Wettolsheim △ atéliers.

blées. Le peu, en effet, que nous savons de la circulation monétaire en Suisse [5] s'accorde mal avec une forte représentation de l'atelier de Londres [6] et plutôt que d'aller à l'encontre de la géographie normale des ateliers [7] nous avons à rappeler la position de Villars, proche du croisement de deux grands axes de pénétration en Gaule [8].

Partant de cette hypothèse, on va donc tenter de déterminer, où, au départ fut accumulé cet ensemble caché, par la suite, près du lac Léman. Pour y parvenir, seize trésors de Gaule, dont plusieurs sont inédits [9], seront analysés. S'y joindront, à titre de référence, quatre découvertes périphériques, deux de Grande-Bretagne, deux de Rhénanie:

a) 1. Ghlin, Hainaut, 313 [10]
   2. Domqueur, Somme, 313 [11]
   3. Gaule I, 313 [12]
   4. Boursies, Nord, 316 [13]
   5. Marchais, Aisne, 316 [14]

[5] Un seul trésor est, pour cette époque, connu en Suisse et on ignore la répartition par ateliers cf. B et R. Gagnebin, Les trouvailles de monnaies antiques dans la région de Genève, Genava, 22. 1974, p. 275–295, p. 278, no 4; en 1707, 116 monnaies, 2 Claude II, 4 Probus, 2 Dioclétien, 14 Hercule, 4 Constance, 8 Maximin, 1 Valérie, 10 Maxence, 12 Licinius, 49 Constantin et 3 Crispus.

[6] A Vindonissa, située nettement plus au Nord cf. T. Pekary, Die Fundmünzen von Vindonissa, Brugg, 1971, p. 57–63, les monnaies attribuables à un atelier entre 305 et 320 n'offrent pas le même faciès qu'à Villars: sur 108 expl., 41 sont de Trèves, 16 de Ticinum, 13 de Lyon, 12 de Londres, 9 d'Arles, 9 des autres officines italiennes, 8 de Siscia.

[7] La loi de proximité est régulièrement respectée dans les dépôts. N'y fait exception que l'éventualité d'un transfert et c'est ce que nous supposons dans le cas de Villars; quant à envisager l'arrivée directe du seul contingent londonien, l'analogie de composition avec le trésor de Gaule II cf. infra n 17, nous en dissuade.

[8] Axe subalpin Vienne–Strasbourg et axe transalpin Milan–Besançon cf. P. Broise, L'urbanisme vicinal aux confins de la Viennoise et de la Séquannaise, Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 5, 2, Berlin, 1976, p. 602–629. Comme les Détroits ou Délos, cf. supra n 4, la région de Lausanne est un point de passage important.

[9] A la liste, nous pouvons ajouter, mais malheureusement sans données numériques, le trésor d'Antibes, Alpes Maritimes: *nummi,* en majorité d'Arles, enfouis c. 317, doc. inédite G. B. Rogers; au contraire, nous n'osons faire figurer St-Vincent-de-Mercuze III cf. N. Papet, Trouvailles de monnaies romaines de Saint-Vincent-de-Mercuze in Bull. Soc. Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie, 1961, p. 50–61. Intrinsèquement daté de 310–311, il pourrait fort bien toutefois avoir été enfoui en 313, comme les deux autres trésors déterrés dans la même localité. (En vérité, un seul va jusqu'en 313, l'autre s'arrêtant semble-t-il, au moment de la Réforme de Dioclétien, mais comme ils ont été découverts au même endroit, nous supposons qu'ils ont été mis en terre ensemble, cf. la communication sur «Les cachettes monétaires multiples» au Congrès FMRD de Bad Homburg, 1976.) Pour Margaux, voir infra.

[10] Antiquité Classique, 24, 1955, p. 412–425 et 26, 1957, p. 415–416.

[11] P. Bastien et F. Vasselle, Le trésor monétaire de Domqueur (Somme) Wetteren, 1965.

[12] RBN, 107, 1961, p. 23–45 (P. Bastien, H. Huvelin).

[13] BSFNum, 17, 1962, p. 188–189, BSAF, 1963, p. 30–31, RN, 6, 8, 1966, p. 272–273 et doc. inédite J. Lafaurie.

[14] BSFNum, 29, 1974, p. 661–662.

6. Wettolsheim, Haut-Rhin, 316 [15]
7. Hennebont, Morbihan, 317 [16]
8. Gaule II, 317 [17]
9. Evreux, Eure, 317–318 [18]
10. Gaule III, 317–318 [19]
11. Hames Boucres, Pas-de-Calais, 318 [20]
12. Tain l'Hermitage, Drôme, c. 318 [21]
13. Sarzeau, Morbihan, 321 [22]
14. Granville, Manche, p. 324 [23]
15. Chavannes, Drôme, 326 [24]
16. Gaule IV, 328 [25]

b) 1. Bourton-on-the-Water, Glos. 317–318 [26]
2. Hambleden, Bucks, 318–324 [27]
3. Bliesmengen-Bolchen, Sarre, 318 [28]
4. Erdorf, Rheinland Pfalz, 320 [29]

Le matériel utilisé couvre les années 313–328, soit sensiblement la période pendant laquelle l'Occident a disposé de quatre ateliers [30]. Nous souhaiterions ainsi, tout en cherchant à mieux situer l'aire originelle de la trouvaille de Villars, esquisser une carte de répartition entre Londres, Trèves, Lyon et Arles.

L'entreprise est difficile car 1° Quatre découverts ne sont pas localisées; 2° La documentation est loin de correspondre à la Gaule tout entière mais se concentre en quatre groupes: a) le Nord: Ghlin, Domqueur, Boursies, Marchais, Hames Boucres; b) Wettolsheim (et l'Outre Rhin); c) l'Ouest normano-breton: Hennebont, Evreux,

15 Bull. Soc. Cons. Mon. Hist. Alsace, 1926, p. 93–128.
16 Doc. inédite R. Boissel.
17 RN, 6, 8, 1966, p. 266–305 (J. Lafaurie).
18 Doc. inédite M. Mainjonet.
19 P. Bastien et H. Huvelin, Trouvailles de Folles de la période constantinienne, Wetteren, 1969.
20 Mém. Com. Dpt. Mon. Hist. Pas-de-Calais, XVI, 1976, p. 125.
21 Doc. inédite Cabinet des Médailles, fonds d'Espezel.
22 Doc. inédite H. Huvelin.
23 Doc. inédite J. Gricourt.
24 Mélanges J. Tricou, Lyon, 1972, p. 53–101.
25 RBN, 110, 1964, p. 53–68 (P. Bastien).
26 NC, 7, 13, 1973, p. 98–125.
27 A, 71, 1921, p. 148–190.
28 FMRD, III, 1962, no 1161, p. 218–246.
29 RBN, 15, 1859, p. 469–483.
30 La seule époque parallèle est le règne de Magnence où Amiens, Trèves, Lyon et Arles frappent pour l'usurpateur. Amiens prend la place de Londres fermée en 325.

Sarzeau, Granville; d) le Sud-Est: Tain l'Hermitage, Chavannes (plus Antibes et St-Vincent de Mercuze). L'Aquitaine est vide de tout apport thésaurisé [31].

En y incluant Villars-sous-Yens, à une date qui, nous y reviendrons, est de 317–318, nous allons donner trois suites de statistiques. La première fournit les pourcentages globaux pour les quatre ateliers; la seconde reprend ces éléments en les plaçant par ordre régressif; enfin, une troisième, pour les trésors plus proches de Villars, ventile les monnaies selon les poids du 1/72 et du 1/96.

A. *Pourcentages globaux* [32]

	Londres	Trèves	Lyon	Arles
Ghlin	30,3	38	15,3	
Domqueur	36,6	32,4	16,4	
Gaule I	25,5	40	25	0,5
Boursies	43,4	41,8	10,4	0,05
Marchais	23,9	37,3	23,9	
Wettolsheim	15,9	38,2	17,9	
Hennebont	31,9	29,1	27,8	6,3
Gaule II	30,1	38,6	16,6	8
Bourton-on-the-Water	54,7	31,2	8,2	4,1
Evreux	22,9	52	18,7	2
Gaule III	19,9	51,7	12,4	10,9
Villars-sous-Yens	*30,9*	*38,8*	*18,5*	*8,7*
Hames Boucres	100			
Bliesmengen Bolchen	16,4	60,7	11,5	1,8
Tain l'Hermitage	4,6			95,3
Hambleden	60,5	25,1	5,7	3,3
Erdorf	9,1	63,5	5,9	6,2
Sarzeau	29,4	38	20,9	3,2
Granville	23,3	39	22,9	10,3
Chavannes	7,4	44,7	7,4	13,5
Gaule IV	19	52,3	8,3	7,1

B. *Classement régressif*

Londres	100	Hames Boucres	43,4	Boursies
	60,5	Hambleden	36,6	Domqueur
	54,7	Bourton-on-the-Water	31,9	Hennebont

31 Le dépôt de Margaux, en Gironde, RN, 6, 8, 1966, p. 199–240, daté de 313 par J. J. Cabarrot et D. Nony est remonté à 310–311 par P. Bastien. Il a 37,7 % pour Trèves, 24,1 % pour Lyon, 22,3 % pour Londres.

32 St-Vincent de Mercuze: Londres 3 %, Trèves 15,1 %, Lyon 19,6 %. Pour Antibes cf. supra n 4.

	30,9	*Villars*
	30,3	Ghlin
	30,1	(Gaule II)
	29,4	Sarzeau
	25,5	(Gaule I)
	23,9	Marchais
	23,3	Granville
	22,9	Evreux
	19,9	(Gaule III)
	19	(Gaule IV)
	16,4	Bliesmengen Bolchen
	15,9	Wettolsheim
	9,1	Erdorf
	7,4	Chavannes
	4,6	Tain l'Hermitage
Lyon	27,8	Hennebont
	25	(Gaule I)
	23,9	Marchais
	22,9	Granville
	20,9	Sarzeau
	18,7	Evreux
	18,5	*Villars*
	17,9	Wettolsheim
	16,6	(Gaule II)
	16,4	Domqueur
	15,3	Ghlin
	12,4	(Gaule III)
	11,5	Bliesmengen Bolchen
	10,4	Boursies
	8,3	(Gaule IV)
	8,2	Bourton-on-the-Water
	7,4	Chavannes
	5,9	Erdorf
	5,7	Hambleden
	0	Hames Boucres
	0	Tain l'Hermitage
Trèves	63,5	Erdorf
	60,7	Bliesmengen Bolchen
	52,3	(Gaule IV)
	52	Evreux
	51,7	(Gaule III)
	44,7	Chavannes
	41,8	Boursies
	40	(Gaule I)
	39	Granville
	38,6	(Gaule II)
	38,8	*Villars*
	38,2	Wettolsheim
	38	Sarzeau
	38	Ghlin
	37,3	Marchais
	32,4	Domqueur
	31,2	Bourton-on-the-Water
	29,1	Hennebont
	25,1	Hambleden
	0	Hames Boucres
	0	Tain l'Hermitage
Arles	95,3	Tain l'Hermitage
	13,5	Chavannes
	10,9	(Gaule III)
	10,3	Granville
	8,7	*Villars*
	8	(Gaule II)
	7,1	(Gaule IV)
	6,3	Hennebont
	6,2	Erdorf
	4,1	Bourton-on-the-Water
	3,3	Hambleden
	3,2	Sarzeau
	2	Evreux
	1,8	Bliesmengen Bolchen
	0,5	(Gaule I)
	0,05	Boursies
	0	Ghlin
	0	Hames Boucres
	0	Domqueur
	0	Marchais
	0	Wettolsheim

C. *Ventilation entre 1/72 et 1/96 (pourcentages)*

Trésors utilisés	Londres		Trèves		Lyon		Arles	
	1/72	1/96	1/72	1/96	1/72	1/96	1/72	1/96
Villars	9,6	20,9	7,6	31,1	11,3	6,9		8,7
Gaule II	13,4	16,3	12	26,4	7,1	9,5		8
Gaule III	6,5	13,2	8,1	43,4	4,8	7,6		10,9
Bourton-on-the-Water	20,5	33,7	15,5	15,4	6	2,1	0,03	4
Erdorf	3,9	4,4	4,9	56,3	3,7	2,2		6,2
Hennebont	21,3	8,7	14,3	14,7	17,5	8,7		6,3
Sarzeau	20,7	8,5	23,9	15,4	15,1	5,6		3,2
Evreux	6,2	4,1	4,1	25	6,2	2		2

Un moment, au vu des pourcentages globaux nous nous étions demandés si Villars et Gaule II n'étaient pas deux lots d'un même trésor. Mais d'un côté, les répartitions selon les phases n'étaient pas superposables, et de l'autre une expertise conduite par C. Carcassonne a démontré qu'il était impossible que par hasard un seul dépôt se soit fractionné de la sorte [33]. Il y a donc lieu de conserver son identité propre à chacun des deux ensembles.

Lors de la publication de Gaule II, J. Lafaurie en situait l'origine «probablement dans le Nord de la France». Les données de nos tableaux ne s'y opposent pas. En effet, Villars, nous y avons déjà insisté, comporte une forte proportion de monnaies de Londres. Or cet atelier ne limite pas son ressort à la Grande-Bretagne mais balaie toute la frange du littoral français des Flandres à la Bretagne. Nous en avons la preuve par les séries Hames Boucres, Boursies, Domqueur, Ghlin, Evreux, Granville, Hennebont, Sarzeau. C'est dans cette catégorie que se range Villars. Parallèlement, pour Trèves, son pourcentage le situe dans la séquence Boursies, Granville, Sarzeau. Mêmes proximités semble-t-il, quand on regarde les proportions d'Arles: Villars s'encadre entre Granville et Hennebont. Les faits à Lyon ont une signification identique et là encore on n'est pas trop loin derrière Granville, Sarzeau, Evreux.

On le constate: par rapport à nos devanciers qui, sur le continent, ne disposait que de dépôts non localisés, nous avons la chance, grâce aux deux trouvailles bretonnes, de posséder un échantillon homogène par la composition et la date [34]. J. Lafaurie qui pouvait seulement comparer Gaule II avec Domqueur ou Boursies était naturellement amené à songer aux départements du Nord. Nous serions quant à nous assez enclins à descendre tant Gaule II que Villars – bien entendu, nous le répétons dans sa

[33] La recherche de C. Carcassonne fera l'objet d'une communication à la Société Française de Numismatique, sous les auspices de J. Guey.

[34] Un nouveau lot du trésor de Sarzeau (1402 ex.) a été déposé au Cabinet des Médailles au cours de l'hiver 1977/78. L'étude entreprise depuis montre que le corps de la thésaurisation est exactement semblable à celui des lots précédents. Nous avons appris par ailleurs qu'il existe un autre lot du trésor d'Hennebont (410 ex.) dont la classification est en cours (M. Bertrand). Il est vraisemblable que la composition de ce lot est très voisine de celle du lot repertorié par R. Boissel.

phase constitutive – aux confins de la Bretagne et de la Normandie, à proche distance des côtes.

Autant on peut esquisser une zone londonienne, autant il est malaisé de fixer les limites des autres ateliers. Trèves irradie sur quasiment tout le territoire, puisque les pourcentages, normalement hauts dans le Nord et l'Est, peuvent l'être également en Bretagne, en Normandie et dans la Drôme[35]. Arles, de tradition italienne[36], remonte assez peu le long du Rhône. Faute de documentation, on pressent à peine que les monnaies lyonnaises ont pu se propager dans une bande allant du Léman à Nantes (cf. carte).

En dire davantage est à l'heure actuelle impossible. Aussi en venons-nous aux questions posées par le *terminus*. La date, il est vrai, résulte de la simple conjonction des dernières émissions de Trèves et d'Arles, à savoir 317–318[37]. Ce qui est plus important est tout à la fois de prendre la mesure de cette coupure et de voir comment elle a été préparée.

A P. Bruun revient l'honneur d'avoir vu qu'en 318 il s'était passé un fait fondamental que l'apparence des monnaies ne laissait pas deviner. Nous savons maintenant, par l'étude de la thésaurisation et celle de la structure métallique, que cette année là, sans doute pour l'anniversaire de la prise de Rome (*Victoriae Laetae*)[38], Constantin a démonétisé les espèces antérieures en créant un *nummus* de 25 deniers. Alors qu'en 301, la réévaluation s'était appliquée sans changement aux frappes en service, en ne créant pas, par conséquent, dans le public une réaction thésaurisatrice, en 318 le retrait obligatoire et le barême de conversion ont suscité la suspicion de l'épargne[39]. On a donc deux groupes de trésors: le premier vient buter sur la réforme et traduit les méfiances des possédants[40], le second réunit des ensembles constitués par les

35 Durant cette période, Trèves fait travailler deux officines, Lyon et Londres, une seulement.

36 Le choix des types de revers ou des bustes, le nombre des officines différencient Arles des autres ateliers occidentaux. Inversement dans ses Recherches sur les émissions de nummi des ateliers de Londres, Trèves, Lyon, Arles de 295 à 348, Etudes quantitatives, thèse inédite, G. Depeyrot a mis en lumière qu'en 335, Trèves et Lyon, par opposition au reste de l'Empire, n'émettent pas de Gloria Exercitus à deux enseignes pour le César Delmace.

37 Trèves: FT/.ATR, 317–318; Arles: CS/PARL, 317–318; Londres: TF/PLN, 316–317 (la distance a joué); Lyon: AS/PLG, 316.

38 RIC, VII, 1966, p. 13; J. P. Callu, La circulation monétaire de 313 à 348, Congrès Int. de Num. New York-Washington, 1973 = Bâle, 1976, p. 227–242; id., Denier et nummus (300–354). Colloque sur les Dévaluations. Rome, 1975 = 1978, p. 107–121; J. N. Barrandon, C. Brenot et J. P. Callu, Non destructive Activation Analysis using 252 Cf. Neutron Source of Constantinian Coins of AD 313–340, Archaeometry, XIX, part 2, 1977, p. 173–186.

39 Quelle qu'ait été la valeur du $^1/_{96}$ avant 318 (encore 20 d. ou bien 12,5 d.), elle était nécessairement inférieure à celle des pièces postérieures à la Réforme et, même si de 318 à 320, le titre était un peu amélioré, les modalités d'échange impliquées par la démonétisation, jouaient au détriment des détenteurs des vieilles espèces.

40 Outre les trésors précédemment cités et pour s'en tenir à ceux dont la composition est assez bien connue, citons: Wroxton, Carthage, Théadelphie, Weymouth, East Hainham, Guelta, Luxor, Waddington, Little Orm, Délos, Bristol et Leangarren, les quatre derniers ayant une petite «queue» après 317 (Renseignements extraits d'un corpus des Trésors constantiniens, à paraître dans la collection Numismatique Romaine – Essais, Recherches et Documents).

nouveau *nummi* à quelques exceptions près[41]. Villars appartient au premier groupe.

Au moment où s'achève notre trésor, l'atelier de Lyon était fermé depuis plus d'un an. Il faut s'interroger sur cette interruption et voir quelle était à Londres, Trèves et Arles la situation immédiatement antérieure à la Réforme: aux trois trésors de Gaule II, III et Villars, nous ajoutons les statistiques inédites d'Hennebont, Sarzeau et Boursies:

a) Lyon:

Emissions	Gaule II	Gaule III	Villars	Hennebont	Sarzeau
TF/PLG 314–315	30	52	35	39	238
TF*/PLG 315/16	19	42	9	10	37
AS/PLG 316	7	20	1		5

b) Londres:

Emissions	Gaule II	Gaule III	Villars	Hennebont	Sarzeau
*/PLN 313	25	35	24	14	161
SF/PLN 313/14	45	106	70	24	181
SF/MLL 314–315	14	9	33	8	20
SF/MSL 315	3	3			15
SF/MLN 315–316	1	15	2		4
SP/MLN 316	2	4			12
SP/MSL 316	2	4		2	2
TF/PLN 316–317	1	17	6		21
SP/PLN 317		1			
/PLN 318		4			2

c) Trèves:

Emissions	Gaule II	Gaule III	Villars	Hennebont	Sarzeau	Boursies
TF/PTR 313–314	4	14	10	5	69	203
ss marque 313–314		6	2	1	11	
AS/PTR 315–316	9	17	10	8	88	381
TF/ATR 316	139	412	148	68	575	91
TF/.ATR 317	3	179	25	1	22	
FT/.ATR 317–318		15	3			

41 Trésors de Cilcis, Immendingen, Canterbury, Bikić-Do, Flavia Solva, Appleford I, Macin, Guisfield, Chavannes, Brentford, Marlborough I, Antinoé, Villingen, Salisbury Plain, Eining, Bulgarie (liste arrêtée c. 328).

d) Arles [42]:

Emissions	Gaule II	Gaule III	Villars	Hennebont	Sarzeau
PARL 313–315	10	16	7	12	48
SF/PARL 315–316	7	29	18	5	26
TF/PARL 316	1	3	2	3	8
TF*/PARL 316	9	47	16	8	38
MF/PARL 316	4			1	4
MF/ARLP (ou A) 316		7			
CS/PARL 316–317	16	60	12	7	29
RS/ARLA 317		1			1
RS/ARLP 317					
RS/PARL 317					

La ventilation des $^1/_{96}$ [43] appelle quelques observations: avant sa fermeture, Lyon ne frappe que deux années et la seconde phase (315–316) est moins active que la première. A Londres, la masse décroît fortement à partir de 315, puis dans les dernières émissions de 317–318. Trèves paraît également en baisse durant les mêmes années 317–318. En Arles, enfin, le vide qui s'instaure après 317, jette un doute sur l'ampleur des cinq émissions qui se succèdent jusqu'en 318. On pourrait donc conclure à un ralentissement des frappes avant 318, si notre matériel ne provenait de trésors, qui, atteignant alors leur *terminus,* manifestent une retombée de leur courbe [44]. Le fait, à nos yeux, n'est pas établi et s'il l'était, il n'est pas certain qu'il faudrait l'expliquer en fonction de la réforme à venir [45]. Il serait tout autant imaginable de supposer que l'activité monétaire, en Occident, ait été mise en veilleuse, à cause de la nécessité de réaménager Siscia et Thessalonique, les nouveaux ateliers conquis sur Licinius après la Première Guerre Civile.

Ces interactions entre ateliers méritent qu'on y réfléchisse un instant, avant de clore notre étude. Les emprunts d'un hôtel à un autre sont, d'ordinaire, mis en lumière sous la forme, soit de transfert d'officines, soit de migrations de graveurs. Mais il se

[42] Nous n'incluons pas les trois ultimes émissions de 318–319 qui ne sont pas représentées dans nos trésors.

[43] Par sa proportion en $^1/_{96}$ (68,1 %), Villars est plus proche de Gaule II (61,6 %) et de Gaule III (77,2 %) que d'Hennebont (39,2 %) et de Sarzeau (32,6 %). Ainsi la masse des espèces antérieures à 313, variable dans les trésors constitués c. 317–318, ne s'y trouve, de toutes façons, nullement éliminée. En particulier, $^1/_{72}$ et $^1/_{96}$ sont régulièrement réunis dans ces dépôts. La question, à ce jour sans réponse, est de savoir si ces deux espèces avaient ou non même valeur. – Contre P. Bruun et avec J. Lafaurie, RN 6, 8, 1966, p. 270, n 1, nous plaçons C S/PARL avant R S/PARL (Confirmation du trésor d'Antibes).

[44] On peut en dire autant de l'échantillon-référence établi par G. Depeyrot. Il existe néanmoins des profils de trésors, où les apports les plus récents sont les plus massifs. Ce sont plutôt des exceptions.

[45] Là encore, on serait amené à faire un parallèle avec la situation d'avant 301, l'Etat, dans les deux cas, préférant restreindre une production dont la valeur nominale était de moins en moins adaptée.

produit parfois des interventions moins directes. Nous ne disons pas que c'est notre cas, puisqu'après tout les données de base, actuellement, font défaut [46]. Nous croyons néanmoins utile d'évoquer une circonstance qui, quelques années plus tard, pourrait n'être pas sans analogie. Quand l'Empereur de l'Ouest occupa Héraclée, il fallut fabriquer des frappes constantiniennes. La main d'œuvre locale continua d'être employée, aucune équipe d'ouvriers ne fut déplacée mais des éléments de personnel administratif de Ticinum viennent à Héraclée superviser la mise au point des nouvelles légendes [47].

Ces relations de programme expliqueraient assez bien ce que l'un d'entre nous avait, sans guère de succès [48], proposé de dénommer «jumelages». Sous la Première Tétrarchie, avec la fameuse marque XXI, de 304 à 307, en faisant appel à une iconographie particuilère, Siscia et Alexandrie s'étaient singularisés [49]. Voici qu'un troisième témoignage sur ces rapports privilégiés vient d'être signalé: en 337, Siscia et Alexandrie tranchent sur l'ensemble des autres hôtels en accordant aux trois fils de Constantin le titre d'*Augustus Maximus* [50]. Pour notre part, dans ces emprunts répétés, nous verrions volontiers les suites des missions à Siscia de quelques fonctionnaires détachés de la Monnaie d'Alexandrie pour «encadrer» dans des circonstances parti-

[46] Qu'on nous entende bien. Présentement nous ne sommes pas sûrs d'une décroissance de 316 à 318 pour Londres, Trèves et Arles, la seule certitude étant la fermeture de Lyon. Pour les officines, on relève un changement: à la dernière émission d'Arles avant 318, il n'y a que P d'attesté, au lieu de PSTQ. Quant à d'éventuelles liaisons stylistiques, elles ne sont pas, que nous sachions, connues. Notre propos ne vise qu'à évoquer un problème qui, intéressant par lui-même, n'a peut-être pas ici son application.

[47] P. Bruun, RIC, 7, p. 537: Légende DOMINOR. NOSTROR. CAESS à Ticinum et Héraclée «It would appear superfluous to Constantine to replace the entire staff of Heraclea with personnel from a Constantinian mint, but new supervisors and instructors at any rate must have been employed, and these were obviously brought from Ticinum».

[48] P. Bastien, Une énigme de la numismatique romaine: les folles SF/K /PTR et SF/KS/PTR, Mélanges J. Tricou, Lyon, 1972, p. 23–28.

[49] J. P. Callu, La politique monétaire des Empereurs romains, Paris, 1969, p. 448, 1° Les marques XXI: D'Alexandrie ou de Siscia, lequel des deux ateliers a pris l'initiative? Récemment A. Jeločnik, The Alternation of Genio and Moneta Folles in the Siscia Mint, Congrès Int. de Num., New York-Washington, 1973 = Bâle, 1976, p. 315–326, a, pour Siscia, proposé la date de 303. C. H. V. Sutherland, au contraire, RIC, 6, 1967, p. 467 et 665, s'en tenait à 300 pour Siscia et 300–301 pour Alexandrie. La thèse de Jeločnik serait séduisante car le sigle XX indique à la fois la valeur du *nummus* après l'Edit du Maximum et les Vota Vicennalia des Augustes, selon le précédent des *aurelianiani* cf. J. P. Callu, Réflexions sur un cycle viennal du IIIe siècle de notre ère, in Aiôn, Le Temps chez les Romains, Paris, 1976, p. 227–242; 2° Légendes *Iovi Cons Caes* ou *Conservat, Herculi Victori, Perpetuitas Augg, Concord(ia) Imperii,* RIC 6, p. 474–477, 666, 669 et 672–673. L'antériorité revient à Alexandrie qui emploie les deux premiers types dès la fin de la première Tétrarchie.

[50] Le rapprochement est signalé mais indirectement et sans exploitation par G. Depeyrot, dans sa thèse p. 89. LRBC, Siscia no 765–769, ensuite Constantin II garde le titre pour lui (il le porte une fois aussi à Lyon no 246); Alexandrie no 1446–1449 et 1455–1457: la situation demeure inchangée jusqu'à la mort de Constantin II.

culières, l'atelier pannonien [51]. Mais notre lecteur trouvera sans doute que sur la pente des excursus il faut savoir s'arrêter, surtout quand à des hypothèses ils ne font qu'en ajouter d'autres!

Catalogue

ATELIER DE LONDRES

Taille au 1/48
Décembre 307 – Automne 309 — RIC VI

PLN

1–2 IMP CONSTANTINVS PF A VG. Buste lauré et cuirassé à dr.
GENIO POP ROM — 103
7,11 g *6,30 g*

Taille au 1/72
Fin 309 – Début 311 — T F / PLN

3–30 IMP CONSTANTINVS PF AVG. Buste lauré et cuirassé à dr.
SOLI INVIC TOCOMITI — 121 a
5,03 g 4,74 g 4,69 g 4,61 g 4,57 g 4,50 g 4,49 g
4,46 g 4,36 g 4,34 g 4,33 g 4,27 g 4,27 g 4,25 g
4,21 g 4,17 g 4,13 g 4,09 g 4,06 g 4,05 g 4,04 g
3,97 g 3,95 g 3,90 g 3,81 g 3,80 g 3,59 g 3,51 g

31 SOLI INVI C T OCOMITI
4,50 g

32 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé, cuirassé à dr.
SOLI INVIC TOCOMITI — 122
4,31 g

33 SOLI INVI CTOCOMITI
4,61 g

34–39 IMP CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. — 124
SOLI IN VIC TOCOMITI
4,93 g 4,74 g 4,71 g 4,50 g 4,17 g 4,03 g

[51] Dioclétien séjourne en Pannonie en 303 et on se rappelle que dans l'émission A/XXISIS les lettres LCSI dans le champ avaient été interprétées par Voetter comme l'abréviation de *Locus Sacri Sigilli;* en 305 et 337, les changements de règne favorisaient des tentatives de récupération orientale. De fait, Siscia, à la charnière de l'Empire, apparaissait comme l'avant poste de l'Orient vers l'Ouest: d'où l'importance de son occupation par Constantin I, puis de son allégeance à Constantin II, après les quelques mois de pouvoir indivis exploité par Constance II.

40–41 SOLI INVI CTOCOMITI
4,68 g 3,68 g

311–312 *
PLN

42 IMP MAXIMINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr.
COMITI A A V V G G 146b
4,44 g

43–49 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr.
COMITI AVGG NN 153
5,49 g 4,85 g *4,44 g* 4,24 g 4,24 g 4,17 g 3,66 g

50 CONSTANTINVS P F AVG. Buste casqué, lauré, lance en avant et bouclier à g. 167
COMITI AVGG NN
4,44 g

51 CONSTANTINVS P F AVG. Buste casqué, lance et bouclier à g.
COMITI AVGG NN 165
3,77 g

52 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 169
COMITI AVGG NN
4,18 g

53–54 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré, casqué, lance et bouclier à g. 177
COMITI AVGG NN
4,14 g *3,51 g*

55 IMP CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 194
CONCOR D MILIT
3,82 g

56–57 IMP MAXIMINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 209b
GENIO POP ROM
4,51 g *4,22 g*

58 IMP LICINIVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à g. 210
GENIO POP ROM
5,17 g

59 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 212
GENIO POP ROM
4,63 g

60 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 219
PRINCIPII V VENTVTIS. Prince tenant deux enseignes
4,34 g

61 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré casqué lance et bouclier, à g. 220
PRINCIPII V VENTVTIS. Prince tenant deux enseignes
3,85 g

62–63 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 222
PRINCIPI I VVENTVTIS. Debout à g., lance et globe
4,42 g *3,95 g*

312 – mi-313 *

PLN

64 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 254
MARTI CON SERVATORI
4,86 g

65 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 265
PRINCIPII V VENTVTIS. Haste en avant
3,95 g

Taille au 1/96
mi-313 – fin 313 *

PLN

66–67 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 279
SOLI INVI C TOCOMITI
3,33 g 3,25 g

68–69 SOLI INV IC TOCOMITI 279
3,29 g 3,21 g

70–71 SOLIINV I CTOCOMITI 279
3,51 g 3,14 g

72–75 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 280
SOLI INVI C TOCOMITI
3,45 g 3,42 g 3,41 g *3,14 g*

76–78 SOLI INV IC TOCOMITI 280
4,00 g 3,49 g 3,27 g

79–81 IMP CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 281
SOLI INVI C TOCOMITI
3,92 g *3,35 g* 3,26 g

82–88 SOLI INV IC TOCOMITI 281

3,78 g 3,53 g 3,27 g 3,27 g 3,03 g 2,91 g 2,79 g

313 – 314 S F / PLN RIC VII

89 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 6
SOLIINV IC TOCOMITI
3,27 g

90 SOLIINVI C TOCOMITI 6
4,15 g

91 IMP CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 7
SOLI INV IC TOCOMITI
3,50 g

92 SOLI INVI C TOCOMITI 7
2,87 g

93 IMP CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 8
SOLI INV IC TOCOMITI
3,08 g

94–138 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 10
SOLI INVIC TOCOMITI

3,83 g 3,82 g 3,73 g 3,71 g 3,67 g 3,66 g 3,62 g
3,61 g 3,52 g 3,51 g 3,50 g 3,49 g 3,46 g 3,35 g
3,35 g 3,35 g 3,34 g 3,34 g 3,32 g 3,30 g 3,30 g
3,28 g 3,26 g 3,23 g 3,21 g 3,21 g 3,21 g 3,19 g
3,18 g 3,17 g 3,15 g 3,13 g 3,13 g *3,03 g* 3,02 g
3,02 g 2,99 g 2,99 g 2,95 g 2,93 g 2,91 g 2,86 g
2,80 g 2,79 g 2,71 g

139–154 SOLI INV IC TOCOMITI 10
3,99 g 3,66 g 3,54 g 3,52 g 3,44 g 3,42 g 3,34 g
3,33 g 3,21 g 3,20 g 3,15 g 3,10 g 2,94 g 2,94 g
2,86 g 2,70 g

155–157 SOLI INVI C TOCOMITI 10
3,22 g 3,18 g 2,85 g

158 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste casqué à g., lance et bouclier 11
SOLI INVIC TOCOMITI
3,50 g

314–315 S F / MLL

159 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 22
GENIO POP ROM
3,20 g

160–187 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 27
SOLI INVIC TOCOMITI

5,00 g	4,45 g	4,33 g	3,52 g	3,50 g	*3,49 g*	3,43 g
3,40 g	3,39 g	3,37 g	3,27 g	3,20 g	3,20 g	3,19 g
3,16 g	3,14 g	3,10 g	3,06 g	3,05 g	3,03 g	3,00 g
2,95 g	2,88 g	2,86 g	2,85 g	2,85 g	2,66 g	2,59 g

188–189 IMP CONSTANTINVS AG. Buste lauré et cuirassé à dr. 28
SOLI INVIC TOCOMITI
3,10 g 2,97 g

190 SOLI INVICT OCOMITI (imitation ?) 28
3,10 g

191 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 29
SOLI INVIC TOCOMITI (*chlamys* éployée)
3,37 g

315–316 S F / MLN

192 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 37
G E NIO POP ROM
3,74 g

193 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 46
SOLI INVIC TOCOMITI
3,11 g

316–317 T F / PLN

194 CONSTANTINVS PF AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 91
SOLI INVIC TOCOMITI
2,74 g

195 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 93
SOLI INVIC TOCOMITI
3,15 g

196–199 CONSTANTINVS P AVG. Buste lauré, drapé, cuirassé à dr. 92
SOLI INVIC TOCOMITI
3,71 g 3,35 g 3,20 g 2,99 g

ATELIER DE LYON

Taille au 1/48
mi-307 N/PLG

200 FL VAL CONSTANTINVS NC. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. RIC VI 236
GENIO POP ROM
6,33 g

Taille au 1/72
309 – 311 F T/PLG

201–202 IMP CONSTAN T INVS PF AVG. Buste lauré et drapé à dr. 304
MARTI CO NSERVATORI
4,54 g 4,50 g

203–230 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 307–310
SOLI INVIC TOCOMITI
4,94 g 4,93 g 4,75 g *4,73 g* 4,68 g 4,63 g 4,63 g
4,56 g 4,46 g 4,36 g 4,35 g 4,29 g 4,29 g 4,17 g
4,09 g 4,06 g 4,06 g 4,06 g 4,04 g 4,04 g 3,98 g
3,94 g 3,92 g 3,84 g 3,82 g 3,80 g 3,52 g 3,23 g

231–232 SOLIINVI C TOCOMITI 307–310
4,55 g 4,13 g

233 SOLIINVI CTOCOMITI 307–310
3,91 g

234 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 309
SOLI INVIC TOCOMITI
3,67 g

235–241 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 1
SOLI INVIC TO COMITI
4,78 g 4,77 g 4,71 g 4,59 g 4,58 g 4,43 g 3,91 g

242 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 2
SOLI INVIC TO COMITI
3,51 g

243–253 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et drapé à dr. 3
SOLI INVIC TO COMITI
5,67 g 5,03 g 4,95 g *4,85 g* 4,47 g 4,12 g 4,08 g
4,03 g 3,87 g 3,75 g 3,30 g

254 SOLI INVI CTOCOMITI 3
4,24 g

255–257 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 4
SOLI INVIC TOCOMITI
4,02 g *3,83 g* 3,11 g

258–268 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 5
SOLI INVIC TOCOMITI
4,98 g 4,68 g 4,67 g 4,46 g 4,37 g 4,26 g 4,24 g
4,15 g 3,94 g 3,86 g *3,43 g*

269 SOLI INVI CTOCOMITI 5
4,05 g

270–271 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 7
SOLI INVIC TOCOMITI
4,81 g 4,29 g

272 SOLI INVI CTOCOMITI 7
3,67 g

273 CONSTANTINVS PF AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 9 v
SOLI INVIC TOCOMITI (*chlamys* déployée)
3,68 g

Taille au 1/96

314–315 — T F / PLG

274 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. — 12
MARTI CON SERVATORI
2,77 g

275–283 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. — 15
SOLI INVIC TOCOMITI
3,63 g 3,60 g 3,51 g 3,45 g 3,42 g 3,39 g *3,37 g*
2,92 g 2,70 g

284–288 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. — 17
SOLI INVIC TOCOMITI
3,96 g 3,23 g 3,05 g 3,04 g 2,93 g

289 SOLI INV IC TOCOMITI — 17
3,05 g

290 SOLI INVI CTOCOMITI — 17
2,92 g

291 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et drapé à dr. — 18
SOLI INVI C TOCOMITI
3,26 g

292–293 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. — 19
SOLI INVIC TOCOMITI
5,26 g *2,91 g*

294–305 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. — 20
SOLI INVIC TOCOMITI
3,49 g 3,33 g 3,31 g 3,22 g 3,19 g 3,14 g 3,09 g
3,08 g 3,07 g 2,87 g *2,83 g* 2,02 g

306–308 SOLI INVI C TOCOMITI — 20
3,35 g 3,22 g 2,79 g

315–316 — TF * / PLG

309–310 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et drapé à dr. — 32
SOLI INVIC TOCOMITI
2,80 g *2,45 g*

311 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. — 33
SOLI INVIC TOCOMITI
3,25 g

312–317 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 34
SOLI INVIC TOCOMITI
3,72 g 3,51 g 3,17 g 3,02 g 2,83 g 2,57 g

A S
PLG

318 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 53
SOLI INVIC TOCOMITI
3,22 g

ATELIER DE TREVES

Taille au 1/48
Eté 307

S A
PTR RIC VI

319 FL VAL CONSTANTINVS NOB C. Buste lauré et cuirassé à dr. 719b
GENIO POP ROM
7,40 g

Taille au 1/72
Eté 307

S A
PTR

320 FL VAL CONSTANTINVS NC. Buste lauré et cuirassé à dr. 743
PRINCI PI IVV ENTVTIS
5,01 g

T F
PTR

321 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 861
MARTI CON SERVATORI
4,34 g

322–326 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 862
MARTI CON SERVATORI
4,92 g *4,87 g* 4,49 g 4,26 g 4,21 g

327 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé à dr. 854
MARTI CON SERVATORI
3,66 g

328 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé à dr. 858
MARTI CON SERVATORI
3,93 g

329 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 866a
SOLI INVIC TOCOMITI
5,34 g

330 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et drapé à dr. 869
SOLI INVIC TOCOMITI
4,73 g

331–346 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 870
SOLI INVIC TOCOMITI
5,09 g 5,09 g 4,53 g 4,51 g 4,45 g 4,36 g 4,36 g
4,15 g 4,10 g 3,99 g *3,95 g* 3,78 g 3,75 g 3,74 g
3,61 g 3,38 g

347–360 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 873
SOLI INVIC TOCOMITI
5,30 g 5,26 g 4,85 g 4,60 g 4,59 g 4,51 g 4,37 g
4,32 g 4,31 g 4,06 g 4,01 g 3,98 g 3,67 g 3,50 g

361 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 874
SOLI INVIC TOCOMITI
5,66 g

Série sans marque

362 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 884
MARTI CONSERVATORI
4,22 g

363 CONSTANTINVS AVG. Buste laure et cuirassé à dr. inédit
MARTI CONSERVATORI
4,30 g

364 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 887
SOLI INVICTO COMITI
3,96 g

365 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 890
SOLI INVICTO COMITI
4,02 g

366–368 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 893
SOLI INVICTO COMITI
4,18 g 3,91 g 3,41 g

Taille au 1/96
Série sans marque

369–370 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. (894)
SOLI INVICTO COMITI
3,38 g 3,10 g

T F / PTR RIC VII

371 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 39
SOLI INVIC TOCOMITI
3,62 g

372–376 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 40
SOLI INVIC TOCOMITI
4,17 g 3,67 g 3,39 g 3,17 g 2,87 g

377–379 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 45
SOLI INVIC TOCOMITI (*chlamys* déployée)
3,40 g 3,16 g *2,93 g*

380 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 47
SOLI INVIC TOCOMITI (*chlamys* déployée)
4,15 g

315 – 316 B S / PTR

381–383 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 74
SOLI INVIC TOCOMITI
3,63 g 3,03 g 2,98 g

384 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 76
SOLI INVIC TOCOMITI
2,21 g

A S / PTR

385–390 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 76
SOLI INVIC TOCOMITI
3,97 g 3,43 g 3,11 g 3,08 g 2,77 g 2,71 g

T F
ATR

391–393 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 94
SOLI INVIC TOCOMITI
3,92 g 3,05 g 3,03 g

394 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et drapé à dr. 100
SOLI INVIC TOCOMITI
3,44 g

395–401 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 101
SOLI INVIC TOCOMITI
3,87 g *3,87 g* 3,73 g 3,54 g 3,15 g 3,09 g 2,60 g

402–412 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 102
SOLI INVIC TOCOMITI
4,34 g 3,97 g *3,34 g* 3,28 g 3,23 g 3,18 g 3,13 g
3,10 g 3,04 g 3,01 g 2,55 g

413 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 103
SOLI INVIC TOCOMITI
2,88 g

414–423 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 104
SOLI INVIC TOCOMITI
4,40 g 3,65 g 3,53 g 3,40 g *3,07 g* 3,05 g 2,99 g
2,98 g 2,78 g 2,82 g

424–452 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 105
SOLI INVIC TOCOMITI
4,11 g *3,95 g* 3,88 g 3,82 g 3,75 g 3,72 g 3,50 g
3,45 g 3,44 g 3,43 g 3,40 g 3,35 g 3,31 g 3,12 g
3,08 g 3,06 g 3,02 g 2,95 g 2,89 g 2,85 g 2,84 g
2,81 g 2,78 g 2,74 g 2,70 g 2,53 g 2,39 g 2,32 g
2,32 g

453 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 113
MARTI CON SERVATORI
2,78 g

454 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 114
MARTI CON SERVATORI
3,38 g

455 IMP LICINIVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 121
GENIO POP ROM
3,91 g

T F
BTR

456–458 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 101
SOLI INVIC TOCOMITI
3,42 g 3,35 g *3,26 g*

459–482 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 102
SOLI INVIC TOCOMITI
4,02 g 3,82 g 3,80 g 3,70 g 3,38 g 3,32 g 3,27 g
3,23 g 3,16 g 3,04 g 3,02 g 3,00 g 2,98 g 2,91 g
2,87 g 2,87 g 2,85 g 2,80 g 2,78 g 2,78 g 2,54 g
2,37 g 2,27 g 2,11 g

483–486 SOLI INVI CTOCOMITI
3,45 g 3,38 g 3,07 g 2,24 g

487 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 103
SOLI INVIC TOCOMITI
3,12 g

488 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 104
SOLI INVIC TOCOMITI
2,98 g

489–534 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 105
SOLI INVIC TOCOMITI
4,40 g 4,40 g 4,32 g 4,13 g 4,07 g 4,02 g 3,78 g
3,73 g 3,70 g 3,66 g *3,66 g* 3,60 g 3,57 g 3,57 g
3,56 g 3,51 g 3,48 g 3,47 g 3,45 g 3,43 g 3,43 g
3,43 g 3,39 g 3,28 g 3,28 g 3,23 g 3,20 g 3,19 g
3,18 g 3,14 g 3,10 g 3,04 g 2,99 g 2,99 g 2,95 g
2,92 g 2,92 g 2,90 g 2,79 g 2,78 g 2,67 g 2,61 g
2,54 g 2,50 g 2,39 g 2,35 g

535 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. inédit
SOLI INVIC TOCOMITI. Sol de face
3,58 g

536 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 110
MARTI CON SERVATORI
3 g

537 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 111
MARTI CONS ERVATORI
2,83 g

538 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 114
MARTI CON SERVATORI
3,33 g

539 IMP LICINIVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 121
GENIO POP ROM
3,24 g

317 T F / •ATR

540 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 131
SOLI INVIC TOCOMITI
3,90 g

T F / BTR

541–546 IMP CONSTANTINVS AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 132
SOLI INVIC TOCOMITI. Debout à dr., tête à g., chlamys éployée
3,76 g 3,51 g 3,11 g 3,06 g *2,86 g* 2,75 g

547 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 133
SOLI INVIC TOCOMITI. Debout à dr., tête à g., chlamys éployée
2,98 g

548–550 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 134
SOLI INVIC TOCOMITI. Debout à dr., tête à g., chlamys éployée
3,50 g 3,11 g 3,02 g

551–564 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 135
SOLI INVIC TOCOMITI. Debout à dr., tête à g., chlamys éployée
4,39 g 3,63 g 3,47 g 3,43 g *3,43 g* 3,30 g 3,22 g
3,17 g 3,14 g 3,14 g 3,03 g 2,99 g 2,92 g 2,70 g

F T / BTR

565 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 160
SOLI INVI C TOCOMITI
3,69 g

566 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 161
SOLI INVI C TOCOMITI
2,94 g

567 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 162
SOLI INVIC TOCOMITI
3,00 g

ATELIER DE ROME

Taille au 1/72
312 – 313 RIC VI

RQ

568 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé 289
GENIO POPV LIROMANI
4,08 g

ATELIER D'OSTIE

Taille au 1/72
312 – 313

MOSTP

569–570 IMP C CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 83
SOLI INV I CTOCOMITI
3,97 g 3,60 g

571 SOLI IN VI CTOCOMITI 83
4,87 g

572 IMP C CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. 85
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,72 g

MOSTT

573 IMP C CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 83
SOLI INV I CTOCOMITI
3,69 g

MOSTQ

574 IMP C CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 94
S P Q R OPTIMO PRINCIPI
4,99 g

Taille au 1/96

313 – 315 RIC VII

SARL

575–577 IMP CONSTANTI NVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 40
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,76 g *3,55 g* 2,90 g

QARL

578–580 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 40
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,46 g 3,40 g 2,72 g

TARL

581 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 44
SOLI IN VI C TOCOMITI. Debout à g., regardant à dr.
4,18 g

315 – 316 S F / SARL

582–586 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 57
SOLI INV I CTOCOMITI
3,52 g 3,34 g 3,32 g 3,12 g 3,10 g

S F / QARL

587–591 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 57
SOLI INV I CTOCOMITI
3,67 g *3,37 g* 3,16 g 2,66 g

592 SOLI IN VI CTOCOMITI 57
3,41 g

S F / PARL

593–594 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 63

SOLI IN VI CTOCOMITI. Debout à g., tête à dr.
3,05 g 2,81 g

595 SOLI INV I CTOCOMITI 63
3,48 g

S F
TARL

596–597 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 63
SOLI IN VI CTOCOMITI. Debout à g., tête à dr.
3,56 g 3,08 g

598–599 SOLI INV I C TOCOMITI. Debout à g., tête à dr. 63
3,29 g 3,02 g

S F
? ARL

600 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 63
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,80 g

316

T F
TARL

601 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 72
SOLI IN VI C TOCOMITI
3,37 g

T F
*
PARL

602 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 78
GENIO POP ROM
2,74 g

T F
*
SARL

603–604 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 79
SOLI INV I CTOCOMITI
3,57 g 3,37 g

T F
*
PARL

605 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 80
SOLI IN VI CTOCOMITI
2,63 g

T F
*
SARL

606 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 80
SOLI INV I CTOCOMITI
3,78 g

607 SOLI IN VI CTOCOMITI 80
3,21 g

T F
*
QARL

608–611 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 80
SOLI INV I CTOCOMITI
4,37 g 3,69 g 3,42 g 2,64 g

T F
*
PARL

612–613 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 84
SOLI INVIC TOCOMITI. Debout à dr., tête à g.
3,90 g 2,80 g

614 SOLI IN VI CTO COMITI 84
3,16 g

615 SOLII NVI CTOCOMITI 84
3,16 g

T F
*
TARL

616–617 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré,drapé et cuirassé à dr. 84

SOLI IN VI CTOCOMITI
3,63 g 3,39 g

T F
*
?

618 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré,drapé et cuirassé à dr. 84
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,03 g

317 – 318

C S
SARL

619–621 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 145
SOLI IN VI CTOCOMITI
4,23 g 3,64 g 3,33 g

622–623 SOLI INV I CTOCOMITI 145
4,12 g 3,17 g

C S
QARL

624 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 145
SOLI IN VI CTOCOMITI
3,20 g

625 SOLI INVI C TOCOMITI 145
3,88 g

C S
? ARL

626 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 145
SOLI INV I CTOCOMITI
2,64 g

C S
PARL

627 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 150
SOLI INVI CTOCOMITI. Debout à dr., tête à g.
3,35 g

C S
TARL

628–629 IMP CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 150
SOLI INV I CTOCOMITI
3,69 g 2,21 g

630 SOLI INVI CTOCOMITI 150
4,47 g

ATELIER DE TICINUM

Taille au 1/72
312–313 RIC VI

TT

631 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 124a
MARTI CON SERVATORI
4,29 g

PT

632–634 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et cuirassé à dr. 131a
SOLI INVI C TOCOMITI (*Chlamys* éployée)
5,20 g 5,02, *4,55 g*

635 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré et drapé à dr. inédit
SOLI INVI C TOCOMITI (*Chlamys* éployée)
3,71 g

636 CONSTANTINVS P F AVG. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr. 132
SOLI INVI C TOCOMITI (*Chlamys* éployée)
3,90 g

ATELIER NON DETERMINABLE

637–638 Deux exemplaires au 1/72
639–641 Trois exemplaires au 1/96
642 Imitation ?

2

3

33

34

45

50

51

53

54

57

58

59

60 61 63 64 65

68 75 80 89 92

93 127 158 159 165

191

189

192 193 195 196 200

201 234 206 235 242

246 256 268 272 273

274 281

290 291 293 361 304

310 311 312 318

319

320 321 323 328

327

329 330

341

347

364

362

363

365

369

371

372

379

380

381

385

391

394

396

Huvelin, Brenot et Callu Trouvaille constantinienne

566
567
568
572
573
576
581
603
602
601
596
588
635
636
624
606
614
630
631
634